

FICHE DE RESERVATION PASS'JOURNEE - VACANCES D'HIVER 2020

Nom de l'enfant :		Prénom :	
Date de naissance :		Etablissement scolaire :	
		Classe 2019-2020 :	
Adresse :		Portable parents :	
Emails parents :		Portable jeune :	

Inscriptions du lundi 27 janvier au vendredi 7 février 2020

<u>PASS'JOURNEE</u> : Du lundi 17 au vendredi 28 février 2020	
<input type="checkbox"/> Lundi 17 février <input type="checkbox"/> Mardi 18 février <input type="checkbox"/> Mercredi 19 février <input type="checkbox"/> Jeudi 20 février <input type="checkbox"/> Vendredi 21 février	<div style="border: 1px solid orange; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;"> <p>STAGE « Viens créer ta planche de BD »</p> <p>Inscription obligatoire sur 4 jours</p> </div> <input type="checkbox"/> Lundi 24 février Mardi 25 février : <u>Cochez l'activité de votre choix (journée) :</u> <input type="checkbox"/> Expo manga + jeux société après-midi / <input type="checkbox"/> UFOLEP* <input type="checkbox"/> Mercredi 26 février <input type="checkbox"/> Jeudi 27 février <input type="checkbox"/> Vendredi 28 février *
<p>*Les enfants ayant participé au stage « Viens créer ta planche BD » seront prioritaires pour la sortie à la JAPAN TOURS</p>	

<u>TRANSPORT VERS L'ACCUEIL ADOS (Espace Theuriet – Sainte Maure)</u>	
Départ de Saint Epain :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Accueil des enfants à l'alsh de Saint Epain entre 7h30 et 8h30)
Départ de Nouâtre :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Accueil des enfants à l'alsh de Nouâtre entre 7h30 et 8h30)
Départ de Chaveignes :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Accueil des enfants à l'alsh de Chaveignes entre 7h30 et 8h30)
Départ de L'Île Bouchard :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Accueil des enfants à l'alsh de l'Île Bouchard entre 7h30 et 8h30)
Départ Sainte Maure :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Accueil des enfants à l'alsh primaire de Sainte Maure entre 7h30 et 9h00)

Toute réservation sera facturée.

2 types d'annulation sont possibles :

- 1 - En prévenant 4 jours avant l'accueil de l'enfant (dans la limite de 2 journées annulées par période)
- 2 - Jusqu'au jour même sur présentation d'un certificat médical

- **Je reconnais** avoir pris connaissance du règlement intérieur du service pour lequel l'enfant est inscrit.
- **Je m'engage** à signaler tout changement qui interviendrait au cours de l'année (situation familiale, adresse...)
- **Je déclare** exacts les renseignements portés sur ce document et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- **Je confirme** à ce jour, la réservation de mon enfant qui sera définitive seulement si je suis à jour de mes règlements et atteste de l'exactitude des informations portées sur la fiche de renseignements de l'année 2019-2020.

Fait à le

Signature du /des parents ou du tuteur légal